

JARRIE MAG

n°135

Trimestriel • Janvier 2026

DOSSIER

**ZOOM SUR LE CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPAL**
P.12-15

P.7 ACTU MAIRIE
Retour sur la fête de Noël

P.9 URBANISME
Bon Repos : exploitation
agricole et nouvelle toiture

zOOM P.19
Arkema : l'avenir des usines

Jarrie

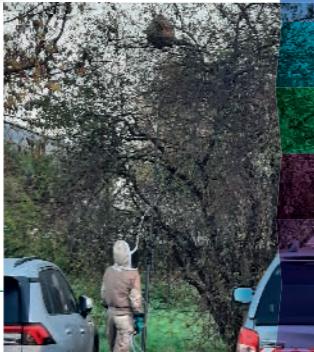


SOMMAIRE

PP 4-8
ACTU MAIRIE

P9
URBANISME

PP 10-11
ENVIRONNEMENT



DOSSIER

PP 12-15
**ZOOM SUR
LE CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPAL**

PP 16-17 **CULTURE ET PATRIMOINE**

PP 18-19 **ÉCONOMIE**

PP 20-21 **ACTION SOCIALE**



P22 **JEUNESSE
SPORT**

P23 **ENFANCE
SCOLAIRE**



P24 **AGENDA**

« Jarrie Mag », journal municipal de Jarrie.
Directeur de la publication: Raphaël Guerrero
Rédaction et prises de vue, sauf indications contraires: Mairie de Jarrie
Réalisation: New Deal - Impression: Imprimerie Notre Dame
Distribution: Mairie de Jarrie - Dépôt légal à parution. ISSN 3077-7968
(bulletin municipal papier) et ISSN 3095-5793 (bulletin municipal en ligne).
Tirage: 2 100 exemplaires

ÉTAT CIVIL

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2025

DÉCÈS

Giuliana BOULANGER née TOMASI,
le 13 septembre 2025

Ginette JACQUET née COMETTO,
le 15 septembre 2025

Emma GUYOT née PRADAL,
le 1^{er} octobre 2025

Arthur DOS SANTOS AUGUSTO,
le 15 novembre 2025

édito

Chères Jarroises, chers Jarrois,

J'ai plaisir à vous présenter cette nouvelle édition du journal municipal qui accompagne le début de l'année.

Je commencerai donc à vous présenter tous mes vœux de bonne et heureuse année 2026. J'espère qu'elle sera pour vous source de joie, de bonheurs partagés et de dynamisme dans la mise en œuvre de vos projets personnels.



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble
Alpes Métropole

Je présente aussi tous mes vœux à celles et ceux qui ont pris la décision d'habiter notre commune, en courant d'année 2025, et je les en félicite !

Permettez-moi également d'associer l'ensemble des agents communaux qui assurent les services à la population au quotidien. Ils ont, je le sais, toujours la volonté de bien faire et de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal.

Vous le savez, cette année 2025 a été très compliquée et lourde avec les difficultés que connaît encore la plateforme industrielle de Jarrie. J'apporte mon soutien à toutes les femmes et tous les hommes qui y travaillent au quotidien. L'actualité industrielle sera plus longuement développée dans ce numéro du Jarrie Mag.

L'année 2026 s'annonce aussi compliquée du point de vue budgétaire avec les dernières annonces du gouvernement et du parlement. À l'heure d'impression du journal, nous ne connaissons pas les éléments qui seront retenus dans la Loi de finances pour 2026, mais j'espère qu'ils épargneront les collectivités territoriales.

Malgré cela, vous savez toute ma détermination à faire avancer les choses, et je m'y emploie au quotidien avec l'aide de l'ensemble des élus du conseil municipal.

Je vous renouvelle mes bons vœux pour 2026 et vous invite chaleureusement à la soirée des vœux à la population jeudi 15 janvier à 19 h, salle André Malraux.

**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE
EN VOUS ABONNANT**



➤ À NOTRE PAGE FACEBOOK:
facebook.com/villedeJarrie



➤ AU COMPTE INSTAGRAM:
www.instagram.com/villedejarrie/



➤ EN TÉLÉCHARGEANT SUR VOTRE
PLAY STORE:
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie





RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

COLLECTE DE SAPINS

DU 5 AU 31 JANVIER 2026, GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, EN PARTENARIAT AVEC 16 COMMUNES DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN, ORGANISE LA COLLECTE DE SAPINS DANS 57 POINTS DE COLLECTE TEMPORAIRES ET IDENTIFIÉS.



Une fois collectés, les sapins seront broyés, puis transformés en compost distribué gratuitement aux agriculteurs locaux pour enrichir les sols.

Sont acceptés : les sapins naturels avec ou sans socle en bois (*croix, bûchette...*) et sans sac à sapin.

Sont interdits : les sacs à sapins et les filets, les pots, les sapins en plastique, les sapins naturels avec neige artificielle, les guirlandes et autres décos.

> [LISTE DES POINTS DE DÉPÔT](#)



→ À NOTER

Les sapins naturels peuvent également être déposés dans les déchèteries métropolitaines qui collectent les déchets végétaux, dont *Champ-sur-Drac* et *Vaulnaveys-le-Haut*.



©Grenoble Alpes Métropole / Frangella Lucas

ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE

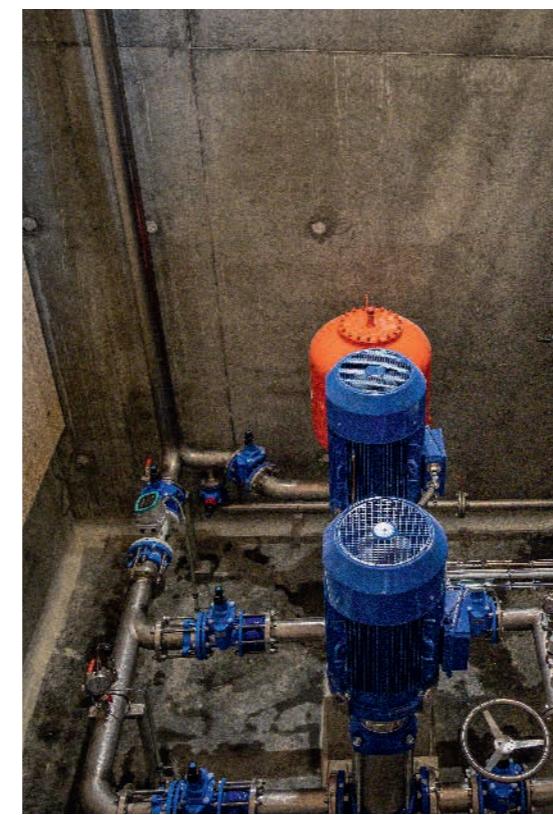
Afin de ne pas gêner la collecte des déchets, et plus particulièrement la circulation des camions poubelle, à cause d'une végétation empiétant sur le domaine public, Grenoble Alpes Métropole rappelle qu'il convient de prévoir la taille des arbres et des haies en limite de la voie publique, conformément au Règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés. De la même façon, la végétation aux abords des lignes électriques et télécom doit être entretenue.



> CONCERNANT LES EAUX USÉES

Vous pouvez demander une intervention si vous observez l'un des problèmes suivants sur l'espace public : obstruction ou débordement du réseau des eaux usées, odeurs, pollution du milieu naturel par les eaux usées.

Composez le 0800 500 048 ou signalez le problème via le formulaire : www.services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/accueil



L'EAU, C'EST LA MÉTRO

Grenoble Alpes Métropole a la responsabilité de l'ensemble du cycle de l'eau (eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques).

> CONCERNANT L'EAU POTABLE

> pour vous abonner, consulter et payer vos factures ou transmettre votre relevé de compteur :

www.eau.grenoblealpesmetropole.fr

> pour d'autres informations (*prix et qualité de l'eau, analyses...*) :

www.grenoblealpesmetropole.fr/eau

Vous pouvez également composer le 04 85 59 50 00 ou vous rendre dans l'un des points d'accueil dédiés, 43 avenue du Maquis de l'Oisans au Pont-de-Claix par exemple, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

> CONCERNANT LES EAUX USÉES

Vous pouvez demander une intervention si vous observez l'un des problèmes suivants sur l'espace public : obstruction ou débordement du réseau des eaux usées, odeurs, pollution du milieu naturel par les eaux usées.

Composez le 0800 500 048 ou signalez le problème via le formulaire : www.services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/accueil

LE DÉNEIGEMENT DES ROUTES

POUR VOUS PERMETTRE DE CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ SUR LES VOIES COMMUNALES CET HIVER, LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES, AIDÉS PAR ARNAUD REVOL, ENTREPRISE DE CHAMPAGNIER, SONT MOBILISÉS.



©Grenoble Alpes Métropole / Anne Chopar

Un planning d'astreinte, établi du 15 novembre au 31 mars, permet, au regard des conditions météo, de déclencher au plus vite les opérations de déneigement. Sur Haute-Jarrie, celles-ci sont assurées par Arnaud Revol, équipé d'un tracteur doté d'une lame et d'une saleuse.

Sur Basse-Jarrie et les Chaberts, celles-ci sont réalisées par les agents techniques communaux, soit avec le camion dédié (acquis en 2020) soit avec le tracteur muni d'une lame et d'une saleuse.

Le déneigement des voies départementales est effectué par Grenoble Alpes Métropole.

← En service depuis 5 ans, compact et multifonctions, ce camion permet de déneiger et de saler, au moyen de saumure, les routes. Il peut aussi être utilisé pour transporter du matériel.



PRÊTE À RECHARGER !

Une nouvelle station de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking jouxtant la gare SNCF. La borne, qui compte deux places de recharge, a été installée par l'entreprise Constructel pour le compte de Grenoble Alpes Métropole. Les travaux de raccordement doivent être réalisés fin décembre.

Cet équipement vient compléter le parc métropolitain comptant près de 350 points de charge au sein d'une soixantaine de stations de recharge électrique.

[En savoir +](#)



Des illuminations éco-responsables

DEPUIS LE 8 DÉCEMBRE ET JUSQU'AU 16 JANVIER, LES ILLUMINATIONS BRILLENT À JARRIE !

La commune possède en effet 72 sujets, répartis sur toute la commune : 62 décors sur candélabres d'éclairage public, ainsi que 10 figurines géantes (*ours polaire, sapin, boules géantes, Père Noël...*).

Afin de réduire les coûts, les figurines ont été achetées d'occasion et ont été reconditionnées pour être dotées d'éclairages LED. Elles ont été installées par l'entreprise jarroise Jakutage et seront retirées fin janvier.

Par ailleurs, cet automne, six décors sur candélabres (*situés aux Charbonnaux, vers la caserne des sapeurs-pompiers, et à Basse-Jarrie, au rond-point George Vivier*) ont été passés en éclairages LED. Enfin, la société GreenAlp a eu en charge le passage en LED de l'éclairage du clocher de l'église des Charbonnaux.

À terme, toutes les illuminations jarroises seront en éclairage LED, moins énergivore.





RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

LA GENDARMERIE A UNE APPLI !

LA BRIGADE TERRITORIALE DE GENDARMERIE DE VIZILLE EST DÉSORMAIS PRÉSENTE SUR PANNEAUPOCKET.

À l'instar de CityAll utilisée par la mairie de Jarrie, PanneauPocket est une application qui permet aux entités publiques de communiquer à destination des citoyens.

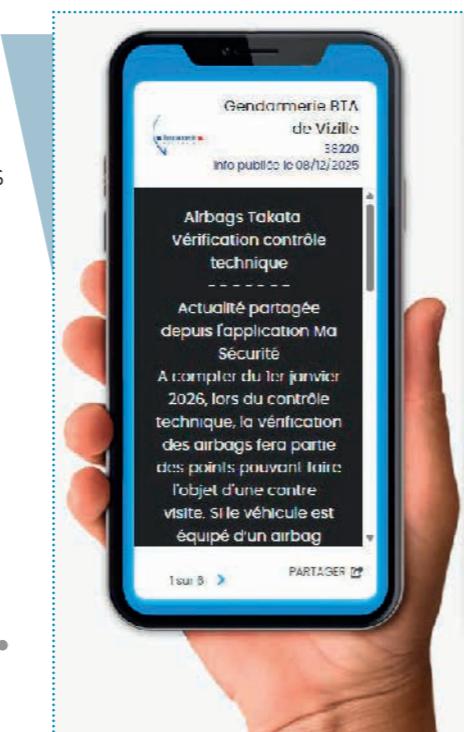
Par ce biais, la gendarmerie de Vizille diffuse notamment des messages de prévention (*accidents, arnaques locales, infos relatives à l'opération tranquillité vacances, comportement à tenir en cas de situation d'urgence, alertes cambriolages...*) et de recrutement.

Ce dispositif est gratuit, sans récolte de données personnelles et sans publicité.

Attention

CETTE APPLICATION NE PERMET PAS D'ALERTER LES FORCES DE L'ORDRE. EN CAS DE SITUATION D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17.

> POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION



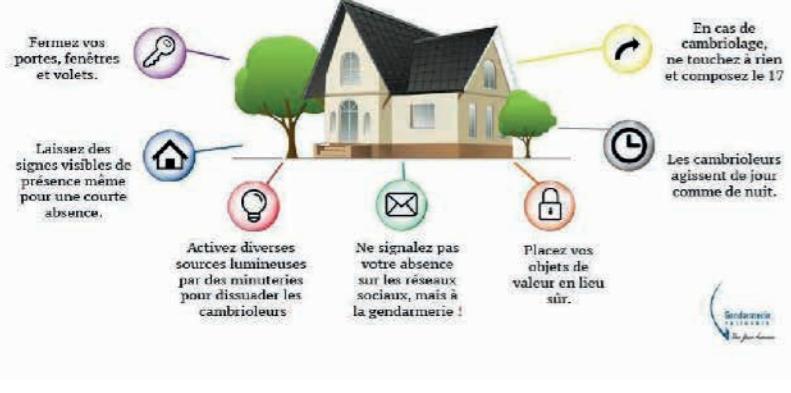
QUELQUES CONSEILS POUR SE PRÉMUNIR DES CAMBRIOLAGES

LES CAMBRIOLAGES NE SONT PAS PLUS NOMBREUX ACTUELLEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE. CEPENDANT, IL CONVIENT, POUR TOUTES ET TOUS, DE RESTER VIGILANTS. RAPPEL DE QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER.

Soyez par ailleurs vigilants lors de contacts téléphoniques (*par exemple si votre interlocuteur se présente comme votre conseiller bancaire*) : n'agissez pas dans la précipitation (*même si l'on vous explique que la situation est très urgente*), effectuez un contre-appel (*raccrochez etappelez*)



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



+ D'INFOS

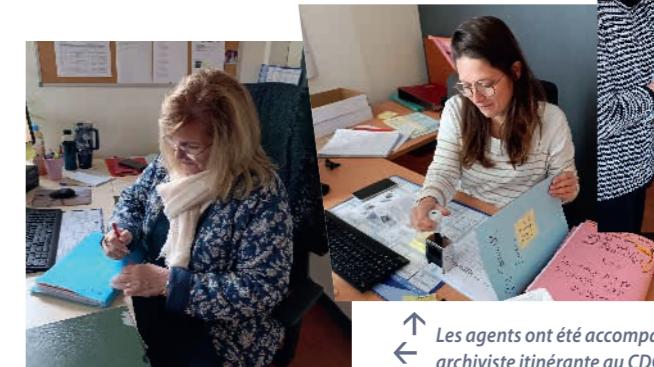


ARCHIVES CLASSÉES !

DEPUIS AU MOINS 15 ANS, LA MAIRIE DE JARRIE ORGANISE UNE JOURNÉE ANNUELLE D'ARCHIVAGE, AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE. BILAN : DES ARCHIVES COMMUNALES INTÉGRALEMENT CLASSÉES ET INVENTORIÉES !

Jeudi 6 novembre, la mairie était fermée au public. En effet, les agents des services administratifs et du Centre communal d'action sociale étaient mobilisés pour trier les documents produits ou reçus dans le cadre de leur activité. Le but : organiser les documents conservés pour qu'ils puissent être consultés pour des besoins administratifs et juridiques des services communaux et des citoyens ou des recherches historiques. Il s'agit concrètement de repérer les documents à conserver, les identifier et les classer ; mais aussi d'éliminer les documents qui n'ont pas vocation à être conservés. Ce travail doit être fait régulièrement afin de ne pas accumuler un arrière trop important. Les archives municipales sont de précieux documents qui témoignent de l'histoire de la ville et font partie de son patrimoine. Leur classement et leur

bonne conservation sont une obligation. C'est pourquoi, à Jarrie, outre une journée annuelle dédiée, des procédures et des outils d'archivage sont en place, des locaux sont destinés au stockage des documents, et, dernier point mais pas le moindre, un agent (en l'occurrence Émilie Eymard) tient les fonctions de référent archives pour guider et suivre les opérations d'archivage au quotidien.



↑ Les agents ont été accompagnés par Nathalie N'Gonika, archiviste itinérante au CDG38.

Une fête de Noël scintillante !

QUEL SUCCÈS ! POUR SA 3^E ÉDITION SOUS CE FORMAT, LA FÊTE DE NOËL DE JARRIE, QUI S'EST TENUE SAMEDI 6 DÉCEMBRE, À L'ESPACE ANDRÉ MALRAUX, A ÉTÉ UNE GRANDE RÉUSSITE.



Tout au long de la journée, le marché artisanal de la Saint-Nicolas, les dégustations de produits festifs, les balades en calèche, les nombreuses animations ainsi que la présence du Père Noël ont ravi petits et grands.

En soirée, un très beau feu d'artifice tiré depuis le parc du Clos Jouvin et la musique entraînante de la fanfare des Pink It Black ont apporté magie et gaieté à la fête.

> Cet événement a été organisé par la mairie de Jarrie, avec le précieux concours du Comité des Fêtes de Jarrie, du CSC Malraux, de l'USJC Ski, de l'USJC Rugby, de l'USJC Karaté, des Amis de la pétanque et de la Ludothèque Graines de Jeux.



RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

HEUREUSE RETRAITE, ANNICK !

APRÈS PRÈS DE 40 ANS PASSÉS EN MAIRIE, ANNICK BOULEMNACKHER, RESPONSABLE DE L'URBANISME, A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE LE 31 DÉCEMBRE DERNIER. CELLE QUI EST ENTRÉE COMME STAGIAIRE REVIENT SUR SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE AVEC BEAUCOUP DE SATISFACTION ET DE GRATITUDE.

«J'ai eu beaucoup de chance dans ma carrière professionnelle», admet d'emblée Annick Boulemnakher. «J'ai suivi une formation universitaire en urbanisme, et, dans le cadre de mon stage de maîtrise en aménagement du territoire, j'ai été accueillie en mairie de Jarrie. C'était en 1986. Quelques mois plus tard, diplôme en poche, j'ai accepté un premier emploi sous la forme d'un contrat TUC. L'année suivante, j'ai été directement recrutée en qualité d'assistante d'études en aménagement et urbanisme.» Une succession de circonstances favorables, selon elle, ou peut-être le sentiment d'être arrivée «au bon moment», dans un contexte de décentralisation où l'instruction des permis de construire est progressivement déléguée en local.

«Les services de la mairie n'étaient pas structurés comme cela. D'ailleurs, la mairie elle-même n'était pas localisée ici, mais à La Croix de la Vue. C'étaient les débuts de l'informatique. Nous avions deux postes, et ils n'étaient même pas en réseau!», se remémore-t-elle en souriant. «L'emménagement de la mairie - que j'ai d'ailleurs organisé - dans les locaux actuels a été associé à une organisation des services.»

Au gré des évolutions législatives et réglementaires, et notamment des redistributions des compétences et des missions, les contours de son emploi ont évolué. «Avant, dans le cadre de mes activités, je pilotais la Fête du Plateau pour les communes de Brie-et-Angonnes, Herbeys, Bresson, Champagnier et Jarrie. Concours de tracteurs, lâcher de ballons... c'était très drôle à organiser!» s'amuse-t-elle.

Au fil du temps, même s'il est resté varié, son travail s'est recentré sur la planification et le développement du territoire jarrois, en veillant à l'harmonie entre les projets d'aménagement et les réglementations en vigueur.



Si elle ne devait retenir qu'un seul projet, ce serait celui portant sur l'exploitation des terrains agricoles entourant le château de Bon Repos. «Un projet sur lequel j'ai travaillé plus de 15 ans avec les élus et les services partenaires pour en définir les contours. Il se devait d'être réaliste, tant pour la commune que pour les exploitants, et il est en train de se concrétiser...» Une raison de plus sans doute pour Annick de partir sereine : «tout est en ordre, et les dossiers seront bien suivis». Et d'ajouter : «aujourd'hui, je souhaite être grand-mère à plein temps!».

«L'emménagement de la mairie (que j'ai d'ailleurs organisé) dans les locaux actuels a été associé à une organisation des services»

Meilleurs vœux de bonne et longue retraite, Annick !



MICHEL DOFFAGNE, ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

LES TERRAINS DE BON REPOS BIENTÔT LOUÉS

PRÈS DE 20 DOSSIERS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS EN RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURES LANCÉ PAR LA MAIRIE POUR L'EXPLOITATION DES TERRAINS AGRICOLES DU SITE DE BON REPOS!

La commune est propriétaire des 25 hectares de terres agricoles situés autour du château de Bon Repos. Une partie de ces terrains (soit 17 hectares) a été proposée à l'exploitation agricole, avec un découpage en trois îlots (deux de 6,5 hectares et un de 4,7 hectares). Toute culture respectueuse de l'environnement peut être accueillie sur le site (vignes, céréales, arbres fruitiers, foin...). C'est en ce sens que l'appel à projets a été rédigé, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Isère. Une vingtaine de dossiers a été déposée à l'automne, démontrant l'intérêt de cette démarche originale.



Cinq dossiers ont été retenus par la Chambre d'agriculture et la mairie. Les porteurs de ces cinq projets ont été invités à présenter de façon plus détaillée leur activité et leur dessein devant les élus des commissions environnement et urbanisme et les techniciens et experts (Chambre d'agriculture, Grenoble Alpes Métropole, mairie). L'étude des candidatures se poursuit.

UNE NOUVELLE TOITURE POUR LE CHÂTEAU

Après la signature du permis de construire en juillet, passés les délais de recours, les consultations ont été engagées pour la pose d'un nouveau toit sur le château Bon Repos.

Le projet de toiture, sobre et intégré, très peu visible de l'extérieur, a été élaboré en 2024 en partenariat étroit avec les Bâtiments de France et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), autorité de tutelle des monuments historiques.



↑ En octobre, l'association du Château de Bon Repos a retracé, dans un spectacle de théâtre ouvert à tous, son histoire et, in fine, l'histoire du toit du château, qu'elle porte depuis près de 50 ans.

Selon un calendrier classique, la consultation des entreprises qui effectueront les travaux a été faite à l'automne. Les appels d'offres sur les quatre lots définis (gros œuvre, charpente - couverture, serrurerie, électricité) ont été fructueux, dans le respect de l'enveloppe budgétaire fixée.

La validation des marchés a eu lieu fin décembre et les travaux préparatoires vont démarrer à la suite.

← L'architecte Alessandro Patti a imaginé une toiture sobre pour le château de Bon Repos. Ci-contre, un extrait d'une planche du permis de construire du toit signé en juillet.



NATHALIE DENIS-OGIER,
ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

22 NIDS DE FRELONS ASIATIQUES DÉTRUIX !

EN 2025, LA VILLE DE JARRIE S'EST ENGAGÉE, AUX CÔTÉS DES APICULTEURS ET DES HABITANTS, DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (FRELON À PATTES JAUNES). MALGRÉ LE SUCCÈS DU PLAN DE PIÉGEAGE DES REINES FONDATRICES DÉPLOYÉ AU PRINTEMPS, 22 NIDS ONT ÉTÉ SIGNALÉS SUR LA COMMUNE. TOUS ONT ÉTÉ DÉTRUIX.

Dans le cadre d'une vaste opération de piégeage, coordonnée par Mireille Morin et Michel Favillier, apiculteurs et référents frelon asiatique jarrois, menée avec le soutien de la mairie, plus de 450 reines fondatrices avaient été capturées entre avril et mai à Jarrie. Ce n'était pour autant pas la garantie de l'absence de nids. Ceci s'est vérifié assez vite, puisque dès la fin du mois d'août, deux nids particulièrement imposants ont été signalés et détruits sur la commune, dont l'un à Bon Repos. Les signalements sur la plateforme dédiée (<https://www.frelonsasiatiques.fr>) se sont ensuite succédé jusqu'à fin novembre.

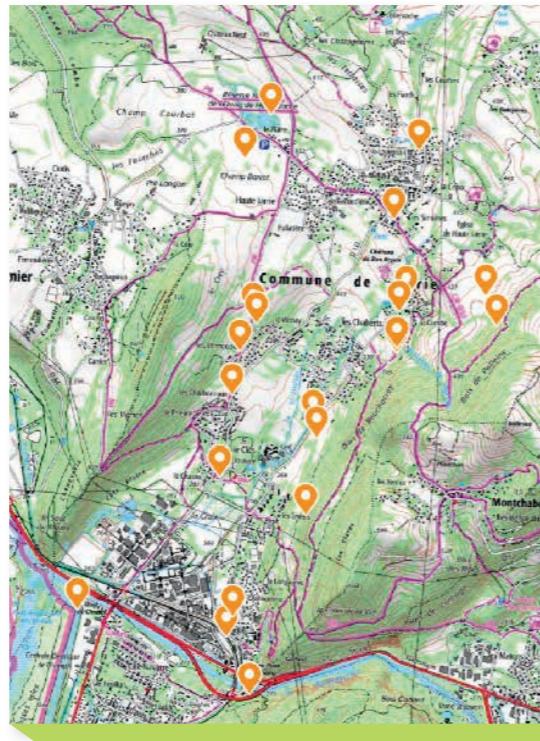


Au total, 22 nids ont été signalés et détruits. Certains nids étaient à 25 mètres de haut, d'autres étaient à hauteur d'homme, notamment dans les haies, ce qui est tout à fait nouveau... et particulièrement dangereux !

La commune a fait le choix de financer la destruction de tous les nids, dans le cadre de son engagement dans la lutte contre cet hyménoptère qui, bien qu'il présente de lourds enjeux et soit source d'inquiétudes, n'est pas classé comme nuisible.

À NOTER

Cet hiver, si vous observez un nid, maintenez vos distances et ne tentez pas de le percer ou de le détruire vous-même. En effet, il est possible que les nids ne soient plus abandonnés à l'entrée de l'hiver. Des frelons pourraient donc s'y trouver. La connaissance actuelle de leur comportement et de leur adaptation à notre écosystème oblige à la prudence.



↑ Cartographie des nids détruits à l'automne.

Cependant, ici encore, ces destructions ne sont pas la garantie de l'absence de frelons asiatiques sur la commune en 2026. Cela reste malgré tout encourageant pour limiter la prolifération du frelon sur Jarrie. **Il est estimé que chaque nid non détruit génère en moyenne cinq nouveaux nids l'année suivante.**

Une nouvelle action de piégeage de printemps est donc envisagée pour cette année, la commune ayant décidé l'acquisition de pièges supplémentaires. Les apiculteurs et/ou les habitants qui souhaitent participer peuvent se faire connaître en écrivant à : luttefrelons.apijarrie@laposte.net.

La réussite de la lutte contre le frelon asiatique menée à Jarrie tient aux actions coordonnées des habitants, de la mairie et du Groupement de défense sanitaire apicole de l'Isère (GDSA38). Il convient de saluer l'implication de tous.

NOUVELLE RÉGULATION SUR LES CHAUFFAGES AU BOIS

LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'UTILISATION DES CHAUFFAGES AU BOIS EST RENFORCÉE DEPUIS LE 1ER JANVIER EN ISÈRE.



Cette mesure vise à préserver la santé. En effet, pour notre département, ce type de chauffage serait à l'origine de 70 % des émissions annuelles de particules fines et de 30 % des composés organiques volatiles (source Atmo AURA).

Ces polluants aggravent les maladies chroniques (*affections respiratoires et cardiovasculaires*) et augmentent le risque de certains cancers.

Concrètement, dans les 123 communes de la Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais, les foyers ouverts sont interdits depuis 2024. Maintenant, sur ce même territoire, l'interdiction est étendue aux chauffages au bois à foyer fermé (*poêles et inserts*) antérieurs à 2002.

Seuls des appareils labellisés « Flamme Verte » peuvent être employés. Des solutions sont mises en place pour accompagner les ménages.



© Freepik

→ Pour plus d'informations



L'herbe de la Pampa : plante interdite



© Plantes Heijnen

Très répandue dans les jardins et en décoration intérieure, l'herbe de la pampa (*cortaderia selloana*) est une graminée tout aussi belle qu'invasive.

Si vous en avez dans votre jardin, vous devez vous en débarrasser.

En effet, cette plante vivace originaire d'Amérique du Sud, reconnue comme invasive et menaçante pour la biodiversité, est désormais interdite en France.

Cette opération n'est toutefois pas aussi simple qu'il n'y paraît, tant les racines de cette plante s'enfoncent dans le sol. Pour éradiquer définitivement une herbe de la pampa, il convient d'arracher le pied en retirant les racines à l'aide d'un outil adapté.



DOSSIER

ZOOM SUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

LES AGENTS TECHNIQUES, AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE !

VOUS LES VOYEZ AU QUOTIDIEN, MAIS
SAVEZ-VOUS CE QU'ILS FONT ? PRÉSENTATION
DES AGENTS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
DE JARRIE QUI ONT UN RÔLE DISCRET
MAIS NÉANMOINS ESSENTIEL DANS LE BON
FONCTIONNEMENT DE NOTRE COMMUNE.

Une vingtaine d'agents (24 postes permanents), répartis dans quatre services, forment le Centre technique municipal (CTM) de Jarrie. Ils assurent la gestion, l'entretien, la maintenance et l'aménagement des infrastructures et des espaces publics dans le champ de compétence communal. Ils contribuent activement à votre bien-être, à votre confort et à votre sécurité, ainsi qu'au maintien de la qualité de vie dans notre commune.

Le CTM de Jarrie a sa base opérationnelle rue Benoît Duperrier : un ténement comprenant bureaux et entrepôts pour le stockage des engins et des matériels nécessaires à la réalisation des diverses missions confiées, allant de la propreté des rues à la vérification de conformité des bâtiments.



12

SERVICE ESPACES VERTS

Agents: Christophe Alvarez, David Barbiero, Jean-Philippe Boujard (chef de service), Thibault Gauthier

SECTEURS : ensemble des espaces extérieurs jarrois (*voies, chemins, espaces publics, zones sportives et aires de jeux, cours d'école, abords de bâtiments publics, cimetières, monuments aux morts...*), espaces verts et naturels.

MISSIONS

- entretien du patrimoine espaces verts : tonte, fauche, élagage, taille...
- entretien du patrimoine espaces libres et cheminements : nettoyage, désherbage, binage...
- conception, réalisation et suivi des massifs fleuris



SERVICE VOIRIE - FESTIVITÉS

Agents: Lucas Girard, Loïc Lambert, Christophe Nucci (chef de service)

SECTEURS : ensemble des espaces extérieurs jarrois (*voies, chemins et leurs abords, espaces publics, zones sportives et aires de jeux, cours d'école, abords des bâtiments publics, sanitaires et dépendances, cimetières, monuments aux morts...*), points d'eaux divers (*bassins, cuves d'arrosage...*), signalétique et mobilier urbain, dans le champ de compétence de la commune.

MISSIONS

- maintien de la propreté : balayage, nettoyage, ramassage et évacuation des contenus des grilles et des poubelles de voirie et des containers des cimetières, prise en compte des dépôts sauvages...
- participation à l'organisation des événements : préparation des sites, livraison et installation des équipements et des matériels, présence sur site, démontage et rangement...

13

SERVICE BÂTIMENTS



Agents: Anthony Duffet, Laurent Jallon (absent), Jérôme Royet (chef de service)

SECTEURS : ensemble des bâtiments publics (*mairie, médiathèque, écoles, cantines, logements communaux, garages communaux, centre socio-culturel, gymnase...*).

MISSIONS

- entretien et maintenance des bâtiments, des matériels et des installations
- réalisation de divers travaux de régie : peinture, maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité...
- réalisation de travaux de réhabilitation.



Conformité et sécurité

Le contrôle de la conformité (dont l'accessibilité) et de la sécurité des installations ouvertes au public (IOP), dont les établissements recevant du public (ERP), communaux, est du ressort des services techniques. Un agent est spécifiquement formé et chargé de cette mission : Sébastien Cano a succédé à cette mission à Franck Giguet (absent).

Dans son champ de compétences, il veille à la conformité de l'ensemble du patrimoine (bâtiments, aires de jeux, installations sportives, ascenseurs, portes et portails...) : issues de secours, alarmes, registres de sécurité, extincteurs, désenfumage, plans d'évacuation...

Il est, dans ce cadre, l'interlocuteur des organismes extérieurs, notamment pour les visites de sécurité.

SERVICE ENTRETIEN

Agents: Armelle Baret, Christine Bellet, Marie-Laure Boisson, Grace Carvalho, Noémie Court (absente), Marcelina Debiez, Alexis Fiorelli, Marie-Hélène Orloff (absente), Laurence Paulin (cheffe de service), Victoria Rodrigues, Elisabeth Salavert (absente), Sylvie Serres, Sophie Tortosa, Manon Vallet, Sylvie Vanzan.

SECTEURS : ensemble des surfaces et des locaux de la collectivité (*écoles, mairie, médiathèque, musée de la chimie...*)

MISSIONS

- dépoussiérage, nettoyage et désinfection des surfaces et des locaux
- évacuation des déchets courants
- réapprovisionnement en consommables (papier, savons) des locaux.



13



DAVID GRAND, chef du CTM

David Grand est responsable du Centre technique municipal.



SES PRINCIPALES MISSIONS

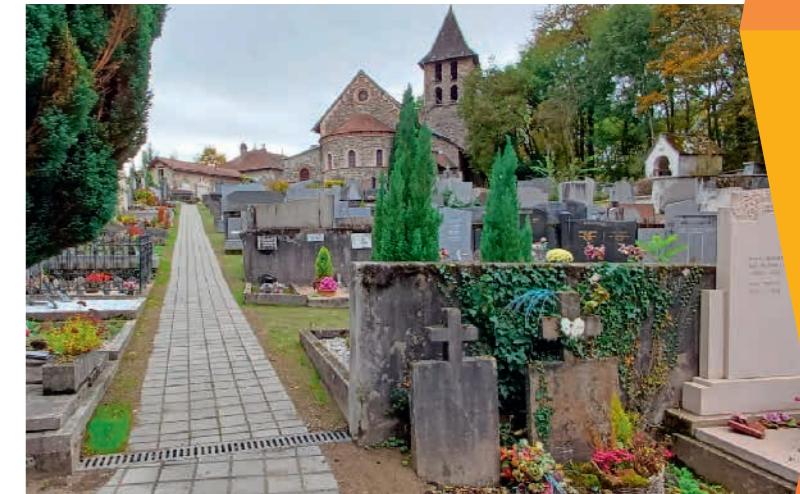
- coordination de l'activité des quatre entités sous sa responsabilité en s'appuyant sur les chefs de service,
- validation des plans de charge de chaque service et programmation des travaux en interservices,
- suivi et contrôle des réalisations dans un souci de maîtrise des délais et des coûts,
- suivi des contrats d'énergie et gestion des commandes publiques,
- en lien avec les services et le chef de pôle, formulation de préconisations, notamment pour réduire l'impact environnemental et réduire les coûts (*plantation d'espèces végétales locales, généralisation progressive de l'éclairage LED...*).

EXTENSION ET RÉNOVATION DU CIMETIÈRE DE HAUTE-JARRIE

D'importants mais nécessaires travaux ont été engagés au cimetière de Haute-Jarrie.

Arrivant à saturation, le cimetière a fait l'objet d'un agrandissement vers le bas, pour une surface de 480 m², sur une partie de l'espace qui était auparavant utilisé comme parking. Cet espace permettra d'accueillir une cinquantaine de concessions (*tombes ou cinéraires*). Un nouveau columbarium (*pour les urnes*) pourra y être installé. Les allées seront engazonnées et l'ensemble sera clos.

Cette opération a été l'occasion d'engager une rénovation et une désimperméabilisation des allées existantes. Les surfaces goudronnées ont été retirées pour être remplacées par des pavés autobloquants, pour faciliter la mobilité et la sécurité des personnes, améliorer l'esthétique des lieux et favoriser l'écoulement des eaux de pluie. En effet, en cas de fortes intempéries, ces ruissellements pouvaient s'accumuler vers le bas du cimetière et générer des dégradations. Les allées transversales ont été traitées en terre (30 %) -pierre (70 %) et engazonnées avec des graines diversifiées pour une stabilité renforcée. Enfin, une main courante ponctuelle a été posée pour sécuriser les déplacements dans l'allée principale et un espace de tranquillité a été aménagé sur le haut du cimetière.



S'ils ont pu générer des perturbations d'accès et de déplacement, notamment autour de la période de Toussaint, ces travaux, menés par l'entreprise Sonzogni de Champ-sur-Drac, ont été réalisés sans qu'aucune tombe ne soit dégradée.

Leur coût s'élève à 215 000 €, avec une subvention de 60 000 € de Grenoble Alpes Métropole. Une étude est en cours afin d'aménager une aire de stationnement, déjà utilisée autrefois, dans le bassin de rétention situé à proximité immédiate.

CHRISTOPHE ARTHAUD chef de pôle MARIA JALLON assistante de pôle



Christophe Arthaud est chef du pôle « Cadre de vie, environnement et aménagement », comprenant l'urbanisme et l'aménagement, ainsi que les services techniques et environnement, plus communément regroupés sous l'appellation de Centre technique municipal. Il a des fonctions managériales et de pilotage des agents et des services sous sa responsabilité. Il assure aussi la conduite d'opérations (*maîtrise d'ouvrage*).

Maria Jallon est quant à elle assistante de direction : elle assure les suivis administratif, comptable et financier de l'ensemble des services rattachés au pôle. Par exemple, elle réalise l'instruction et le suivi administratif des demandes de subvention et des marchés publics. Elle prend aussi part aux commissions travaux et environnement avec les élus et réalise les comptes-rendus des séances.

En outre, c'est elle qui traite les demandes des usagers (*habitants, enseignants, responsables associatifs...*) concernant les problématiques de voiries, réseaux, bâtiments et équipements communaux.

Dans ce cadre, elle fait le lien avec les agents techniques communaux et métropolitains sur le terrain.

Elle est aussi en contact avec les entreprises qui interviennent sur et pour le compte de la commune.

REPLACEMENT DU TILLEUL



FIN OCTOBRE, DE FORTES INTEMPIÉRIES
ONT FAIT CHUTER LE TILLEUL SÉCULAIRE SITUÉ
À CÔTÉ DE L'ÉGLISE DES CHARBONNAUX.

Les branches sont en partie tombées dans une propriété privée voisine, s'appuyant sur un mur et un bâtiment. Les agents communaux sont intervenus pour retirer cet arbre (tronçonnage, dégagement) qui devrait être remplacé dans les prochains mois.



RENOUVELLEMENT DES HAIES



Victimes de la pyrale (*cydalima perspectalis*), les buis formant les bordures des aires de stationnement du parc du Clos Jouvin ont été remplacés fin novembre.

Les agents du service espaces verts ont retiré et évacué les plants malades puis les ont remplacés par d'autres sujets : il s'agit de houx crénelé (*ilex crenata*), une variété d'arbustes d'ornement persistants, au feuillage dense.

Ressemblant au buis, ce houx rustique présente l'avantage de ne pas être sensible à la pyrale.



CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE



↑ Le Café Livres de décembre à la médiathèque Yvette Virot.

LE CAFÉ LIVRES MUTUALISÉ

Le Café Livres, rendez-vous trimestriel, réunit une dizaine de passionnés qui viennent à la médiathèque Yvette Virot partager leurs lectures diverses et variées.



Dans un cadre convivial (et très souvent gourmand !), il est possible de présenter un livre, ou tout simplement d'écouter et piocher des idées.

Ce rendez-vous sera désormais mutualisé avec la bibliothèque de Champagnier, organisatrice de ce même type de rencontre. Ainsi, six Cafés Livres mutualisés seront proposés en 2026. L'occasion de rencontrer de nouveaux lecteurs !



LA NUIT DE LA LECTURE

Les 10^e Nuits de la lecture, événement national, se tiendront à la médiathèque Yvette Virot le 24 janvier. En lien avec la ludothèque, elle proposera des animations sur le thème du jeu.

D'abord, à 15 h et à 16 h, c'est *Enquête au musée*, un escape game mené par Alexandra Bonnet, bénévole à la médiathèque : vous aurez une heure pour retrouver un voleur...
À partir de 7 ans, sur inscription.

Puis, de 17 h 30 à 20 h, un apéro-jeux vous attend, autour de jeux de lettres et de mots, et agrémenté de crêpes !

TOUS PUBLICS

INFOS ET INSCRIPTIONS
07 76 78 64 99
bibliotheque@mairie-jarrie.fr



Prix de la BD Alice & Clochette, c'est parti !

CETTE ANNÉE ENCORE, LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT PROPOSE À SES ADHÉRENTS DE PARTICIPER AU PRIX DE LA BD ALICE & CLOCHE. CELA SE PASSE DE JANVIER À JUIN.

→ INFOS & INSCRIPTIONS
bibliotheque@mairie-jarrie.fr
07 76 78 64 99

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

UN MÉDAILLON DÉVOILÉ

À L'OCCASION DES COMMÉMORATIONS DU 107^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918, LA REPRODUCTION D'UN TABLEAU D'HONNEUR JARROIS A ÉTÉ DÉVOILÉE.

Ce médaillon, datant de 1918 ou 1919, a probablement été créé au moment où l'obligation était faite aux communes d'ériger des plaques ou des monuments afin d'honorer la mémoire des victimes de la Première Guerre Mondiale. Seuls 15 noms, agrémentés de photos, y figurent, alors qu'une trentaine de Jarrois ont perdu la vie au cours de la Grande Guerre.

Cette reproduction, dont la réalisation a été rendue possible grâce au concours de l'entreprise jarroise Capelli & Cie, sera fixée, quand les conditions le permettront, sur l'une des faces du Monument aux Morts des Chaberts.



Prix de la BD Alice & Clochette, c'est parti !

CETTE ANNÉE ENCORE, LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT PROPOSE À SES ADHÉRENTS DE PARTICIPER AU PRIX DE LA BD ALICE & CLOCHE. CELA SE PASSE DE JANVIER À JUIN.

→ INFOS & INSCRIPTIONS
bibliotheque@mairie-jarrie.fr
07 76 78 64 99

Communauté, commune et paroisses de Jarrie

par Robert Aillaud

L'organisation spatiale de notre pays a évolué au fil du temps et, bien sûr, nous ne nous en souvenons guère.

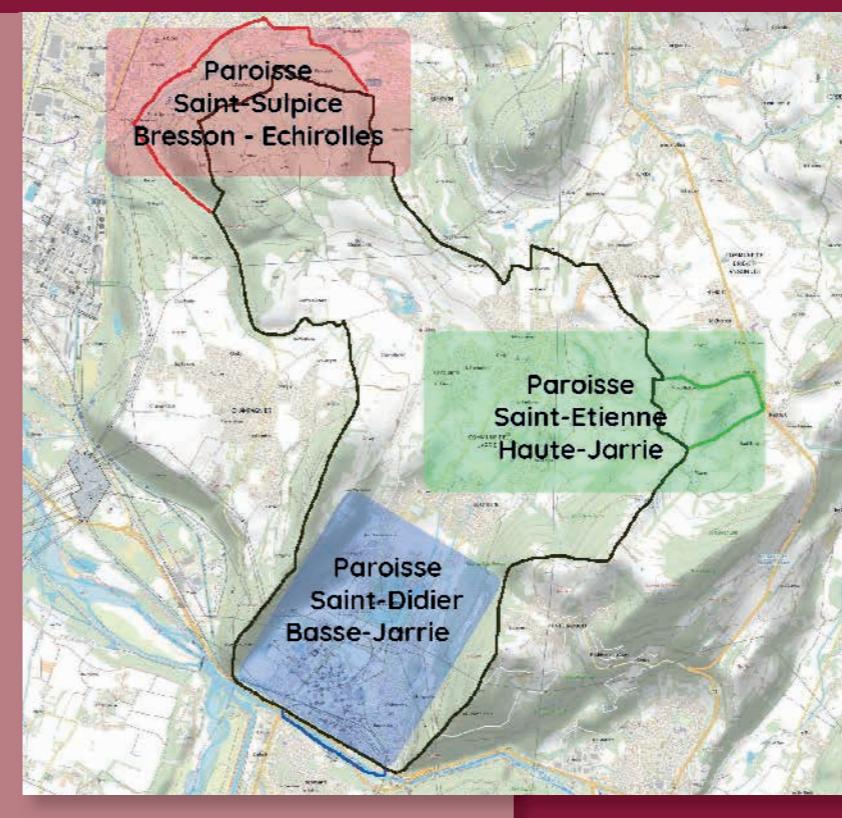
Remontons tout simplement au temps napoléonien, il y a deux siècles. De ce temps-là, nous restent les cadastres napoléoniens qui gardent la trace de la création des communes.

Avant les communes, créées lors de la Révolution française, en 1789, existaient les communautés.

Jarrie était une communauté, dont les contours étaient : > au sud, La Romanche qui nous séparait de la communauté de Champ du Saut du Moine, jusqu'au pont de la Madeleine ; > à l'est, le Crêt de Montchaboud, le bois de Palleine, le signal de Bellevue et les coteaux de Mont Rolland (ce hameau faisant partie de la communauté de Jarrie, jusqu'à la route de Napoléon à Brié).

En ces temps anciens, la communauté d'Échirolles n'existe pas. Au rond-point de Champagnier, au pied de la grande combe, nous sommes aux confins des communautés de Grenoble, de Claix, de Champagnier et de Jarrie. C'est avec Champagnier que la communauté de Jarrie avait la plus longue frontière.

↓ Cartographie des anciennes frontières jarroises
© Fond de carte IGN - Géoportal



La commune de Jarrie a succédé à la communauté sans changer de contours. Néanmoins, depuis deux siècles, elle a été amputée de trois morceaux.

D'abord, en 1830 est créée la route royale n°85, le long de La Romanche. Il est décidé que la route deviendra la limite avec Champ-sur-Drac. Donc, tout ce qui se trouve entre la route et la rivière fait partie de la commune de Champ-sur-Drac. Ensuite en 1833 est créée la commune d'Échirolles. Toute la partie ouest de la commune de Jarrie est cédée. Depuis l'oratoire de Bresson jusqu'au-dessus du château Saint-Jacques, les pentes de la colline verte deviennent échirolloises, ainsi que la moitié du vieux village. Enfin, dans les années 1960, tout le quartier de Mont Rolland est cédé à la commune de Brié-et-Angonnes. C'est ainsi que, pour celles et ceux qui s'en souviennent, la discothèque Le Scotch Club a changé d'adresse.

Et les paroisses vous demandez-vous ? C'est un autre découpage !

Il existe deux entités : la paroisse avec son église paroissiale et son curé ; et la succursale, rattachée à une paroisse mère, avec sa chapelle, mais qui n'a pas de curé permanent.

Dans la communauté de Jarrie, il y a deux paroisses et une succursale. La paroisse de Haute-Jarrie avec son église paroissiale Saint-Étienne, qui comprend Haute-Jarrie, la Combe, Mont Rolland. La paroisse de Basse-Jarrie avec son église paroissiale Saint-Didier et un petit prieuré bénédictin avec son église priorale, Notre-Dame des Charbonnaux, comprenant les Charbonnaux, Basse-Jarrie, Le Chasau et les Chaberts. Enfin, il y a la succursale d'Échirolles avec la chapelle Saint-Jacques et la commanderie templière Saint-Jean d'Échirolles. Elle n'est cependant pas rattachée à une paroisse de Jarrie mais à la paroisse Saint-Sulpice de Bresson, plus proche. C'est donc le curé de Bresson qui assure le service dans la succursale d'Échirolles.

Ces découpages, qui peuvent sembler bien compliqués, se sont gérés entre le civil et le religieux durant des siècles, sans trop de difficultés.



MICHEL DOFFAGNE
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE SERVICE À JARRIE !

DEPUIS AOÛT 2025, VIRGINIE MOSIO EST ASSISTANTE DIGITALE. ELLE OFFRE UN SOUTIEN ADMINISTRATIF À DISTANCE AUX ENTREPRENEURS INDÉPENDANTS, AFIN DE LEUR PERMETTRE DE SE CONCENTRER SUR LEUR MÉTIER. EN UN SENS, ELLE ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ACTIVITÉ.

 **Les services proposés par l'auto-entrepreneuse s'articulent selon deux axes.**

D'abord, la gestion administrative - avec la centralisation de données clients, la pré-comptabilité (devis et factures) et la gestion de la boîte mail - pour un suivi d'activité plus efficace.

Ensuite, la création de contenus pour promouvoir l'activité : conception de visuels et rédaction de posts pour les réseaux, mise en page de supports (ebooks, affiches, flyers), mise à jour et amélioration de sites internet (sans codage), prises de vues (photos et vidéos).

Après un parcours dans la fonction publique, Virginie Mosio a décidé de reprendre une formation pour créer sa propre activité. « Mon compagnon est lui-même indépendant. C'est en l'observant gribouiller sur des papiers que l'idée m'est venue de proposer un soutien administratif aux créateurs et aux entrepreneurs afin qu'ils se libèrent de ces tâches », explique-t-elle. Elle est donc familière de cet environnement et peut anticiper les besoins des entrepreneurs et leur proposer un accompagnement adapté.

Par ailleurs, photographe expérimentée, elle propose des séquences de prises de vues (reportages, portraits...) pour illustrer les supports de communication. « Un dialogue avec l'entrepreneur permet de définir les modalités de collaboration et de lister les activités qu'il souhaite déléguer et me confier. C'est un peu un service à la carte, puisque je propose un soutien à la fois concret et flexible. Mon objectif, c'est de leur faire gagner du temps, en les déchargeant de certaines tâches et en mettant en place avec eux des outils de gestion efficaces. Finalement, par ce biais, j'aide à la croissance de leur entreprise. »

Les prestations proposées par Virginie Mosio peuvent être adaptées aux associations.

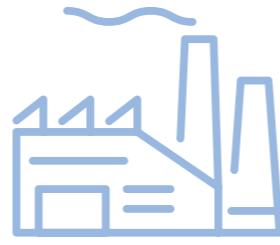


© Virginie Mosio

Virginie Mosio
Assistante digitale
virginie.assistdigital@gmail.com
Tél. 07 78 04 26 42



RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE



L'AVENIR DES INDUSTRIES

À L'AUTOMNE 2024, LES PLATEFORMES CHIMIQUES DU SUD GRENOBLOIS ENTRAIENT DANS LA TOURMENTE.

LA SITUATION DES INDUSTRIES INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE JARROIS CONSTITUE UN SUJET MAJEUR POUR LES ENJEUX HUMAINS ET ÉCONOMIQUES SOUS-JACENTS.

LE PSE - PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI A ÉTÉ APPROUVÉ À L'AUTOMNE 2025.

DES ENGAGEMENTS ONT PAR AILLEURS ÉTÉ PRIS PAR LES INDUSTRIELS, AVEC DES INVESTISSEMENTS D'ORES ET DÉJÀ ACTÉS.

Dirigeants des industries, Premier ministre, ministre de l'Industrie, représentants du corps préfectoral, élus territoriaux, acteurs économiques... le maire de Jarrie a honoré de nombreux rendez-vous.

Le 23 septembre, Raphaël Guerrero rencontrait Catherine Séguin, Préfète de l'Isère. Une entrevue qui faisait suite à un échange avec Laurent Simplicien, alors secrétaire général de la préfecture de l'Isère, et qui a permis de sensibiliser directement madame la Préfète aux problématiques jarroises.

Le 28 novembre, rendez-vous était pris avec Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie en France. Ce dernier était convié par le maire du Pont-de-Claix à venir visiter l'entreprise Vencorex.

L'occasion de l'alerter sur les difficultés rencontrées à Jarrie et de solliciter son appui. L'aide de l'État est en effet stratégique pour mener à bien tous les chantiers et assurer la pérennité des usines.

En ce qui concerne Arkema - Jarrie, la construction d'une nouvelle unité de production d'hydrogène a été autorisée en septembre par le Comité exécutif du groupe. Celle-ci viendrait conforter l'atelier de production d'eau oxygénée. C'est un investissement évalué à 12 millions d'euros. La mise en service de l'atelier, après les phases de test, pourrait intervenir au milieu de l'année 2026.



↑ La construction d'une nouvelle unité de production d'hydrogène sur le site Arkema - Jarrie a débuté en septembre.

En ce qui concerne Framatome - Jarrie, en lien avec les difficultés rencontrées par Arkema, la direction a, tout d'abord, pris la décision de conforter l'usine de Jarrie et de créer les conditions nécessaires à sa poursuite d'activités dans le long terme. Afin de sécuriser son alimentation en chlore, Framatome a décidé de reprendre l'atelier de dépotage du secteur chlore d'Arkema. Cet atelier de dépotage permet de vider les wagons de chlore qui arrivent par rail et d'envoyer la matière première par tuyaux à l'usine Framatome. Avec la reprise de cet atelier, l'entreprise s'est déclarée favorable à la reprise de 35 agents et agents touchés par le plan de sauvegarde de l'emploi d'Arkema.

Par ailleurs, pour éviter toute rupture dans la chaîne d'approvisionnement, Framatome a construit, à l'été 2025, un nouvel atelier de dépotage, non pas des wagons, mais de camions de chlore produit à plus de 50 % en France.

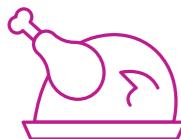
D'autres projets stratégiques sont à l'étude, toujours dans l'objectif de pérenniser l'usine de Jarrie.



Raphaël Guerrero, maire de Jarrie, lors de sa rencontre avec Sébastien Martin, ministre délégué en charge de l'Industrie.



JOCELYNE NERINI-DI-LUZIO
ADJOINTE À L'ACTION SOCIALE



NOËL DES SENIORS

SAMEDI 8 NOVEMBRE, 120 JARROISES ET JARROIS ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS ONT PRIS PART AU MOMENT CONVIVIAL QUI ÉTAIT ORGANISÉ SALLE MALRAUX, À PARTIR DE MIDI.



Tout d'abord, Simone Négro (96 ans) et Jacques Crosland (97 ans), la doyenne et le doyen de Jarrie, ainsi que Christiane et José Barroso Goncalves, qui ont fêté leurs 50 ans de mariage, ont été mis à l'honneur par Raphaël Guerrero, maire, et Jocelyne Nerini Di Luzio, adjointe à l'action sociale.

Puis, un repas gastronomique a été servi par Gaillard Traiteur. Les décos de table avaient été soigneusement préparées par O'Féminin du CSC Malraux et Trait d'Union du CCAS.

S'en est suivi un après-midi chantant et dansant sur le thème des années 1980, avec le groupe Clair Obscur.

La commune de Jarrie, par l'intermédiaire de son CCAS, a ainsi offert aux seniors un moment de partage et de plaisir.

→ INFO +

Environ 700 personnes âgées de 70 ans et plus habitent à Jarrie.

Tous les ans, elles sont conviées à un moment festif à l'approche des fêtes de fin d'année. Si elles ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à ce moment, elles peuvent choisir un lot (fleurs, gourmandises, prestations de coiffure ou d'esthétique, produits de cosmétique ou de pharmacie...) parmi ceux proposés par les commerçants jarrois. L'inscription sur la liste des personnes âgées de 70 ans et plus se fait de manière volontaire auprès du CCAS.

LE CCAS A BESOIN DE VOUS !

Le CCAS recherche des bénévoles pour participer au fonctionnement de Trait d'Union, dispositif qui propose des activités aux personnes âgées de la commune, isolées et/ou en perte d'autonomie. Il s'agit notamment d'assurer le transport des personnes, le lundi après-midi de 13 h 30 à 14 h 15 et de 16 h 45 à 17 h 30, entre leur domicile et l'Entr'Acte (Basse-Jarrie).

Les personnes à prendre en charge nécessitent patience et écoute. Par ailleurs, il faut posséder le permis B et être à l'aise avec la conduite d'un fourgon. À noter qu'un planning est établi entre les bénévoles.



Faites-vous connaître auprès du CCAS.

Les Jarrois investis dans la collecte de la banque alimentaire

LES 28 ET 29 NOVEMBRE, BÉNÉVOLES ET BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPICERIE SOCIALE DE JARRIE, AINSI QUE BÉNÉVOLES DU CSC MALRAUX ONT PARTICIPÉ À LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE.



Présents dans des enseignes vizilloises, ils ont récupéré les dons de particuliers : produits d'hygiène corporelle, épicerie sèche (pâtes, riz, café, sucre) et conserves diverses (légumes, poissons...). Ces dons seront redistribués pendant l'hiver aux personnes nécessiteuses.

LA SANTÉ PASSE PAR LE BIEN-ÊTRE

Dans le cadre de la politique sociale de la ville, le CCAS propose, en lien avec les acteurs sociaux du territoire, un accompagnement multiforme aux personnes qui rencontrent des difficultés de divers ordres.

Dans ce vaste panel de solutions, afin de rompre l'isolement et de créer du lien notamment par le biais de rencontres régulières, un projet « Santé » a été déployé avec le soutien de la région. Au 1^{er} semestre : exposés (diabète, maladies cardio-vasculaires...), ateliers cuisine et activité physique (marche). Au 2^e semestre, place à la confiance en soi et au bien-être, avec des ateliers esthétique (entretien des cheveux et hygiène du corps) et ressourcement (massage, méditation, zen art...).

Ainsi, en novembre, un instant bien-être a été proposé à une dizaine de femmes.

Deux heures de lâcher-prise, pour se faire chouchouter dans une ambiance particulièrement apaisante.



ACCOMPAGNER LES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



PRÉVENIR LES EXPULSIONS LOCATIVES

Une fois par trimestre, le CCAS organise, en partenariat avec les services du Département de l'Isère et les bailleurs sociaux, une commission des impayés de loyers, visant à prévenir les expulsions locatives.

En cas de difficulté (séparation, perte d'emploi...) pouvant conduire à des situations d'impayés, il convient de contacter le CCAS pour envisager des solutions (ouverture de droits, établissement d'échéanciers, sollicitation d'aides financières...).

« Infusion », c'est le nom qui a été donné au café des parents d'enfants en situation de handicap et/ou malades proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Jarrie, avec le soutien de la CAF, en réponse à un besoin identifié sur le territoire. L'objectif : leur offrir, une fois par mois, un espace bienveillant et convivial d'échange et de soutien, en présence de professionnels. Une dizaine de parents participent régulièrement aux rendez-vous proposés, confirmant ainsi l'intérêt de ce dispositif qui permet en outre la création de liens entre acteurs du territoire et familles concernées. Plusieurs structures, dont le Département de l'Isère, s'investissent pour soutenir et faire vivre « Infusion ». La cohérence et l'efficacité de l'accompagnement proposé aux familles n'en sont que renforcées.

CONTACT
CCAS de Jarrie
100 montée de la creuse
38 560 Jarrie
Tél. 04 76 68 87 43
ccas@mairie-jarrie.fr

JEUNESSE - SPORT



IVAN DELAÎTRE
1ER ADJOINT JEUNESSE ET SPORT

LA RANDO POUR TOUS A RÉUNI 300 PARTICIPANTS !

La Rando Pour Tous, événement organisé par la Fédération Française de Randonnée, en partenariat avec les comités Handisport et Sport Adapté de l'Isère, a réuni 300 participants et 50 bénévoles en octobre à Jarrie.

Au départ du Plâtre où un mini-village d'animations était installé, trois circuits de randos adaptés aux personnes en situation de handicap et aux personnes valides étaient proposés, à la découverte de l'étang de Haute-Jarrie et la forêt des Frettes !



Jeunes Jarroises et Jarrois, merci pour votre engagement !



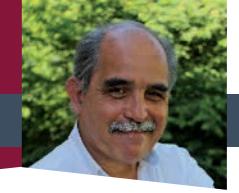
La mairie de Jarrie et le CSC Malraux ont remercié les jeunes Jarroises et Jarrois qui se sont particulièrement investis dans la vie de la commune en 2025, que ce soit au travers des Chantiers Jeunes, des jobs d'été, de leur participation aux différentes animations, ou de leur engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Lors d'un moment de détente organisé mi-novembre en mairie, Raphaël Guerrero, maire, Françoise Lombard, présidente du CSC Malraux, et Ali Mendess, coordinateur jeunesse au CSC Malraux, ont souligné que le dynamisme et l'implication de ces jeunes gens constituaient une force majeure pour la commune. Les jeunes gens ont été unanimement félicités.

TRIBUNE LIBRE

AUCUNE TRIBUNE LIBRE
NE NOUS A ÉTÉ TRANSMISE
PAR LA MINORITÉ
POUR CETTE ÉDITION DE JARRIE MAG.

ENFANCE / SCOLAIRE



MARIO CATENA
ADJOINT AUX AFFAIRES
SCOLAIRES

ILS ÉTAIENT 275 AU COURSETON

Mi-octobre, tous les élèves des écoles élémentaires de Jarrie, du CP au CM2 et ULIS, soit 275 élèves au total, ont participé au traditionnel Courseton organisé autour du Château de Bon Repos.



UN NOUVEAU VIDÉOPROJECTEUR AUX CHABERTS

Avec une subvention du Département à hauteur de 70 % pour l'acquisition du matériel, obtenue dans le cadre du projet Territoire Numérique Éducatif de l'Isère, un vidéoprojecteur interactif, un tableau blanc et un ordinateur portable ont été installés dans la salle de l'étage à l'école des Chaberts.

Cette salle, utilisée pour des séances d'ateliers, était la seule qui n'était pas encore équipée.



PRÉINSCRIPTION DES ENFANTS EN PETITE SECTION

LA SCOLARISATION EST OBLIGATOIRE
DANS L'ANNÉE DES 3 ANS DE L'ENFANT,
C'EST-À-DIRE DÈS LA MATERNELLE.

Votre enfant est né en 2023 ? Il fera donc sa 1^{re} rentrée scolaire en septembre 2026. Vous pouvez dès à présent obtenir un certificat de recensement scolaire, première étape pour une inscription, en vous présentant à l'accueil de la mairie ou en envoyant un mail à : scolaire@mairie-jarrie.fr

Votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont nécessaires pour effectuer cette démarche.



35^e anniversaire des droits de l'enfant

En novembre, sous l'égide de l'association départementale Alter Égaux, Jarrie accueillait un après-midi de rencontre et d'échanges autour des droits de l'enfant, en présence :

de personnalités, dont Michel Baffert, président d'Alter Égaux Isère, et Michel Doffagne, adjoint et conseiller départemental ; des conseils municipaux des jeunes (CMJ) dont celui de Jarrie, conduit par Mario Catena, mais

aussi ceux de Brié-et-Angonnes, Saint-Georges-de-Commiers, Gières et Tullins ; ainsi que des équipes de direction et d'animation du CSC Malraux.

Deux collégiennes de Jarrie, Charlotte et Emmy, ont assuré l'animation de l'après-midi, composé de documentaires, de questions et de témoignages afin d'éclairer les participants sur les droits de l'enfant.



AGENDA

des manifestations

JANVIER > JUIN

ÉVÉNEMENTS MUNICIPALITÉ



SOIRÉE DES VŒUX À LA POPULATION

JEUDI 15 JANVIER | 19 h

Salle Malraux

Nouvelles Jarroises, nouveaux Jarrois, un sac de bienvenue vous sera remis à l'occasion de la soirée des vœux à la population. Merci de vous faire connaître d'ici mercredi 14 janvier midi en écrivant à : communication@mairie-jarrie.fr

NUITS DE LA LECTURE

SAMEDI 24 JANVIER | 15 h

Médiathèque Yvette Virot (voir page 16)

CAFÉ LIVRES

SAMEDI 31 JANVIER | 10h-11h30

Médiathèque Yvette Virot

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 MARS | 18h *Mairie*

ÉLECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHES 15 ET 22 MARS

ATELIERS AU MUSÉE

Pendant les vacances d'hiver et de printemps, les ateliers reviennent au Musée de la Chimie

Suivez la programmation sur : www.ville-jarrie.fr ou sur les réseaux sociaux de la ville.

DONNEZ DE LA VISIBILITÉ À VOS ÉVÉNEMENTS

Responsables d'associations, pour donner de la visibilité à vos événements :

communication@mairie-jarrie.fr

AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

STAGE DE THÉÂTRE ADULTES

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

JANVIER | 10h-17h

Salle CPI

Compagnie Les 600 Cibles
+ infos : les600cibles@gmail.com

BOURSE AUX LOISIRS CRÉATIFS

DIMANCHE 25 JANVIER | 10h-17h

Salle Malraux

Ludothèque «Graines de jeux»

COLLECTE DE SANG

JEUDI 29 JANVIER | 16h-19h30

Salle Malraux

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

STAGE DE THÉÂTRE ADOLESCENTS

DU LUNDI 16 FÉVRIER

AU VENDREDI 20 FÉVRIER

14h-18h

Salle CPI

Compagnie Les 600 Cibles
+ infos les600cibles@gmail.com

CARNAVAL SOUS L'OcéAN

SAMEDI 28 FÉVRIER

CSC Malraux

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 29 MARS | 8h-17h

Salle Malraux

Comité des fêtes

GRENOBLE - VIZILLE

DIMANCHE 29 MARS

Trails, randos, courses
+ infos : www.grenoble-vizille.fr

SOIRÉE ANNÉES 1990

VENDREDI 24 AVRIL | 19h30

CSC Malraux

COLLECTE DE SANG

JEUDI 28 MAI | 16h-19h30

Salle Malraux

Rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

15^È ANNIVERSAIRE

DU COMITÉ DES FÊTES

VENDREDI 5 JUIN | 19h

Salle Malraux

Comité des fêtes

Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales.

> LES INSCRIPTIONS EN LIGNE SONT POSSIBLES

JUSQU'AU MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

www.inscriptionelectorale.service-public.fr

Les inscriptions papier sont quant à elles possibles jusqu'au vendredi 6 février 2026 à 14 h à l'accueil de la mairie.

> TOUTES LES INFOS

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU



Les agents de la Métropole de Grenoble interviennent sur Jarrie jusqu'au 16 janvier pour la relève annuelle des compteurs d'eau potable.

La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève.